



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**À DROIT DE CITÉ CETTE SEMAINE
POUR OU CONTRE « OCTOBRE ROSE »?**

Montréal, le 16 octobre 2013 – Ce mercredi 16 octobre à **Droit de Cité**, l'émission de débats diffusée devant public tous les mercredis à 19 h, sur les ondes de CIBL 101,5 Montréal, le thème de la joute oratoire est : Pour ou contre « Octobre rose »?

L'animateur : Jean-Philippe Cipriani

Les membres du jury : Me Samuel Bachand, membre du Barreau du Québec et Tiago Silva, Secrétaire Général, Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

Les équipes : Pierre-Luc Massey et Raphaël Côté, de l'Université de Montréal, affrontent Axel Fournier et Camille Sylvestre, de l'Université de Montréal

L'invité-expert : Nathalie Rodrigue, présidente de la Coalition Priorité Cancer au Québec

L'émission **Droit de Cité** est coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, en partenariat avec le magazine Faits et causes.

Contexte du thème de cette semaine

Selon les statistiques de la Fondation canadienne du cancer du sein, une canadienne sur neuf sera atteinte du cancer du sein au cours de sa vie et une canadienne sur vingt-neuf en décèdera. La lutte contre le cancer du sein vise à la fois à sensibiliser le public sur l'importance du dépistage et à amasser des fonds pour la recherche. « Octobre rose » est devenu au fil des années un mois de mobilisation internationale contre cette maladie. Une multitude d'actions et d'objets à l'effigie du ruban rose ont vu le jour. De nombreuses marques utilisent ce symbole sur leur produit et de nombreuses personnalités appuient ouvertement la cause. Dans ce climat commercial, une polémique quant à la marchandisation de la cause a vu le jour. Plusieurs documentaires ont témoigné des inégalités créées par la campagne « Octobre Rose ».

En ce mois d'octobre, les participants de *Droit de Cité* présenteront les arguments « pour » et « contre » cette campagne.

L'émission **Droit de Cité**, peut être entendue tous les mercredis de 19h à 20h sur les ondes de CIBL 101,5, et être réécoutée sur le site Web de l'émission, ou à la position 574 sur Illico. Pour assister en studio au débat de **Droit de Cité** : CIBL 101,5 Montréal, 2, rue Ste-Catherine Est (angle St-Laurent), studio A.

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : www.droitdecite.info

Suivez l'émission sur www.facebook.com/droitcite

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur
Barreau du Québec
(514) 954-3489
medias@barreau.qc.ca

Valérie Crête
CIBL 101,5 Montréal
(514) 526-2581, poste 259
administration@cibl1015.com

Annie-Claude Trudeau
Faits et Causes
(450) 845-1637
redaction@faitsetcauses.com

 Facebook www.facebook.com/DroitCite

 Twitter @DroitCite